



# Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

## Election au Conseil des Etats 4

Ceux qui ne veulent pas de l'UE, doivent élire le candidat de l'UDC



## Initiative contre les armes 6

Détruire les valeurs suisses? Non à l'initiative contre les armes



## Energie nucléaire 12

Oui à Mühleberg afin d'éviter une pénurie d'électricité à Berne



Pour tous vos imprimés



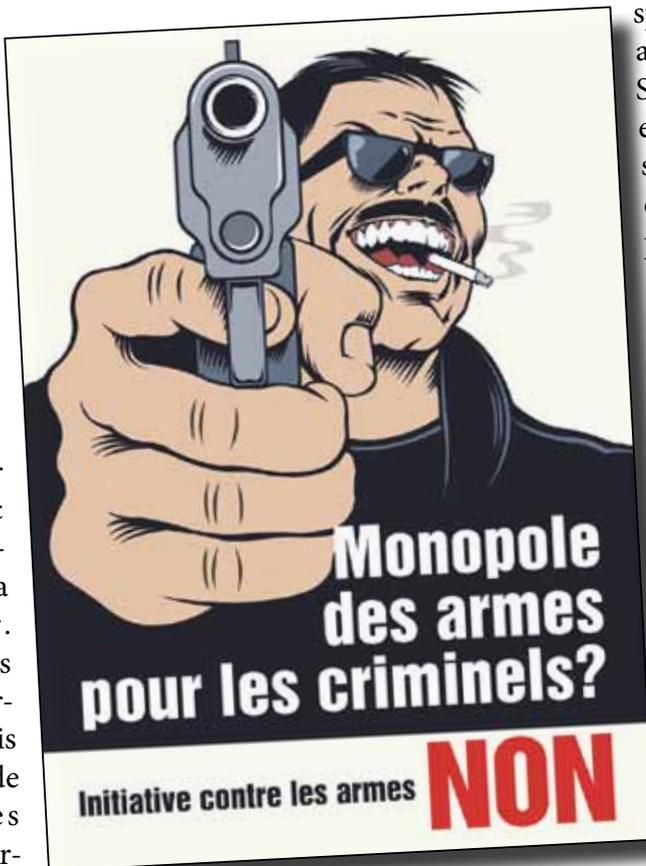
Zofinger Tagblatt AG  
Medien- und Printunternehmen  
Zofinger Tagblatt AG, 4800 Zofingen  
Tel. 062 745 93 93, www.ztonline.ch

# Désarmer les honnêtes citoyens ?

L'initiative sur les armes s'imposera aux citoyens et citoyennes responsables, aux soldats, tireurs et chasseurs intègres et les contraindra à rendre leurs armes. Ils seront désarmés. Rien en revanche ne sera fait contre la détention illégale d'armes et leur usage criminel.

L'initiative pour des citoyens désarmés a été lancée par des politiciens qui ont entre-temps ancré leur NON de principe à l'armée et à l'auto-défense de la Suisse dans leur programme de parti. Cette initiative vise à affaiblir l'armée, avec pour objectif final de la supprimer. Ces dernières années, l'armée a déjà mis en place de nombreuses mesures permettant d'éviter les abus. La remise d'une arme personnelle symbolise le rapport de confiance

entre l'État et le citoyen. N'oublions pas que 85 % des tireurs exercent leur sport avec leur arme militaire. Sans elle, le tir en tant que sport populaire est voué à disparaître. L'initiative abolit donc de fières traditions suisses, telles que notamment le Tir fédéral en campagne et les Fêtes fédérales et cantonales de tir. Une fois toute la population suisse désarmée, les criminels auront le monopole des armes. L'UDC recommande de rejeter l'initiative sur les armes.





# Non à l'adhésion à l'UE !

L'UDC, parti largement majoritaire en Suisse, constitue de loin la fraction la plus importante au Conseil national. Au Conseil des États en revanche, l'UDC est fortement sous-représentée : 6 sièges seulement. Jadis un bastion de stabilité aux couleurs bourgeoises, le Conseil des États est, ces dernières années, devenu un organe fortement europhile, qui snobe son propre pays. Si la Chambre haute reste dans cette composition après les élections du 23 octobre 2011, elle entraînera la Suisse toujours plus à gauche, en direction de l'UE.

Pour les élections fédérales d'octobre, l'UDC se concentre sur le Conseil des États. Il est nécessaire de mieux répartir les forces, pour que le peuple soit correctement représenté quant à la question de l'adhésion à l'UE. Un autre problème est celui du manque de transparence. Contrairement à la procédure au National, on ne publie pas, au Conseil des États, qui a voté quoi. «Ce sont les têtes qui comptent» entend-on régulièrement. En fin de compte cependant, ce ne sont pas les têtes qui comptent mais la manière dont elles sont utilisées pour le bien de notre pays. La mission est claire: l'UDC doit se présenter aux élections au Conseil des États. L'objectif de l'UDC est que nous soyons représentés dans tous les cantons avec nos propres candidats et candidates.

L'élection de remplacement au Conseil des États dans le canton de

Berne montre clairement les enjeux. Seul Adrian Amstutz est un opposant ferme à l'UE. À l'inverse, les deux autres candidates, Ursula Wyss (PS) et Christa Markwalder (PLR), veulent mener la Suisse directement dans l'UE. C'est donc clair : ceux qui ne veulent pas d'une adhésion à l'UE élimineront Adrian Amstutz au Conseil des États. Outre la question de l'indépendance et de la démocratie directe, un autre problème est celui de l'immigration incontrôlée qui a apporté à la Suisse de nombreux inconvénients et problèmes. On peut notamment citer la pression sur les salaires, la mise en danger de nos institutions sociales et la concurrence des travailleurs étrangers à prix cassés. Le nombre d'auteurs d'infractions étrangers est également en constante augmentation; au Conseil des États aussi, il faut dire stop !

Le principal objectif de cette nouvelle année est la victoire électorale de l'UDC en octobre, afin que nous puissions encore mieux mettre en œuvre nos objectifs politiques «NON à l'adhésion à l'UE» et «limiter l'immigration».

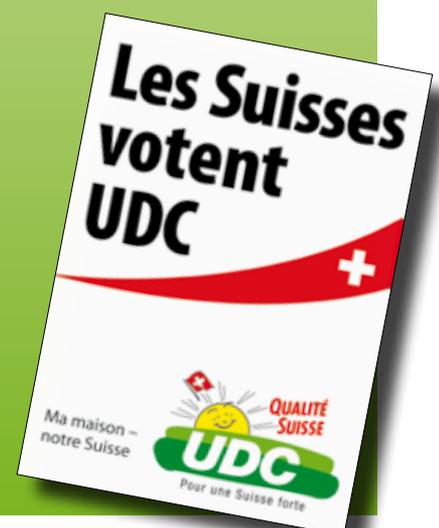
Le but déclaré de l'UDC est donc d'atteindre 30 % des suffrages et de renforcer les intérêts de la Suisse au Conseil des États. Nous y travaillerons sans relâche. L'UDC se porte garante pour que la Suisse préserve son indépendance et pour empêcher une adhésion à l'UE. Pour cela, il faut une UDC fortement représentée au

Conseil national et au Conseil des États. Car seule une Suisse libre est une Suisse forte et sûre.

Pour que l'UDC prenne encore plus d'influence et gagne les prochaines élections, nous avons besoin de vous ! Par votre voix et votre soutien, portez l'UDC vers la victoire dans les urnes. Les dons en faveur du parti jusqu'à un montant de 10'000 francs peuvent être déduits de l'impôt fédéral direct et dans votre canton également, vous pourrez déduire vos dons des impôts. C'est pourquoi nous nous sommes permis de joindre un bulletin de versement au présent numéro.

En cette nouvelle année, engageons-nous ensemble pour notre pays: les Suisses votent UDC !

Toni Brunner  
Président de l'UDC Suisse



# Pour un avenir sûr dans la liberté

Le séminaire de Bad Horn 2011 était consacré au thème « L'importance de la liberté ». La tendance actuelle va vers une réglementation à outrance. L'UDC, parti majoritaire sur le plan national, subit des atteintes à sa liberté d'expression et de réunion. En matière d'éducation, l'État exerce une influence croissante sur l'autodétermination des citoyennes et citoyens etc. Les participants ont discuté en détail des thèmes sur lesquels l'UDC doit s'engager pour plus de liberté.



*120 participants ont été attentifs aux exposés tenus lors du séminaire de Bad-Horn les 7 et 8 janvier derniers, parmi lesquels les vice-présidents Nadja Pieren et Christoph Blocher.*



*Detmar Doering (responsable de Liberales Institut Berlin), Bernhard Rothen (pasteur, photo), Christoph Mörgele, Ueli Maurer (conseiller fédéral), Hanspeter Born (journaliste) et Christoph Blocher*



*L'UDC s'engage résolument pour un avenir sûr de notre pays, un avenir dans la liberté. C'est la volonté affichée par Toni Brunner, président de l'UDC Suisse.*



*Le conseiller fédéral Ueli Maurer s'est aussi engagé fortement lors de son exposé pour la liberté de la Suisse. Il a expliqué pourquoi notre pays avait besoin de plus de liberté.*

## 4 Elections au Conseil des Etats

# «Nous sommes trop peu repr Etats. Cela doit changer avec

Dans le canton de Berne, l'UDC brigue le siège au Conseil des États laissé vacant après l'élection de Simonetta Sommaruga au Conseil fédéral. Il est urgent que davantage de représentants UDC fassent leur entrée au Sénat pour corriger le cap de la Chambre haute vers la droite.



par Martin Baltisser, secrétaire général de l'UDC Suisse

Ces dernières années, le Conseil des États a glissé à gauche. Alors que la Chambre haute était par le passé, sur de nombreuses questions, une «valeur sûre» qui corrigeait les mauvaises décisions du National en les réorientant vers la droite, la situation a aujourd'hui radicalement changé. Sous l'égide

des partis du centre qui, cumulés, occupent pas moins de 29 des 46 sièges (PDC 14 sièges, PLR 12 sièges, PBD 1, PVL 2 sièges), le Conseil a glissé à gauche. A côté du PS, 9 sièges et des Verts, 2 sièges, l'UDC, avec ses 6 sièges au Conseil des États est fortement sous-représentée par rapport à sa part des suffrages. Les conséquences de cette situation insatisfaisante se sont fait sentir sur de nombreuses questions dans la législation en cours.

### Mauvaises décisions en série

Le Conseil des États a par exemple rejeté la grande majorité des objets transmis par le National relatifs au renforcement du droit pénal ou à la limitation de l'immigration. C'est également au Conseil des États qu'a été manigancé l'indicible contre-projet à l'initiative sur le renvoi et que le

“ Avec ses six sièges au Conseil des Etats, l'UDC est sous-représentée. ”

«paquet» antidémocratique combinant les projets liés à la libre circulation des personnes a été ficelé. L'approbation d'un impôt pénalisant sur les PME au cours de la session d'hiver de l'année dernière est la plus récente de cette succession d'absurdités. La liste est longue. Face à la majorité en place, les combats menés par les six représentants UDC au Conseil des États étaient souvent perdus d'avance. Dans toutes ces affaires, les partis du centre jouent un rôle décisif de par leur majorité absolue à la Chambre haute. Ils se rangent le plus souvent à gauche. La raison pour laquelle ce thème n'est pas abordé plus souvent est par ailleurs simple : contrairement au Conseil national, les résultats des votations au Conseil des États ne sont pas publiés nominativement. Ainsi, à moins de se trouver dans la salle, on ne sait pas qui a voté quoi.

### Plus de conseillers aux États : un objectif électoral

L'UDC ne peut pas imposer sa politique de manière optimale au Parlement si, bien qu'elle soit toujours plus



«Qui ne veut pas de l'UE, vote Adrian Amstutz», «Seul Adrian Amstutz s'oppose sans hésitation à l'adhésion de la Suisse à l'UE». L'affiche de campagne annonce clairement la couleur. Seule l'UDC s'engage pour la Suisse.

# ésentés au Conseil des les élections de 2011.»

fortement représentée au National, elle ne représente toujours qu'une minorité plutôt réduite au Conseil des États. Il est donc clair que notre parti doit en 2011 aussi se renforcer au Sénat. Pour étayer cet objectif de manière crédible, le parti doit dans la mesure du possible se présenter aux élections au Conseil des États dans tous les cantons. Il est nécessaire de faire comprendre aux citoyennes et citoyens que seule une meilleure représentation de l'UDC au Conseil des États permettra d'imposer le refus de l'adhésion à l'UE ou un frein à l'immigration. Si la composition reste telle qu'elle est, le Conseil des États dérivera toujours plus vers la gauche et en direction de l'UE.

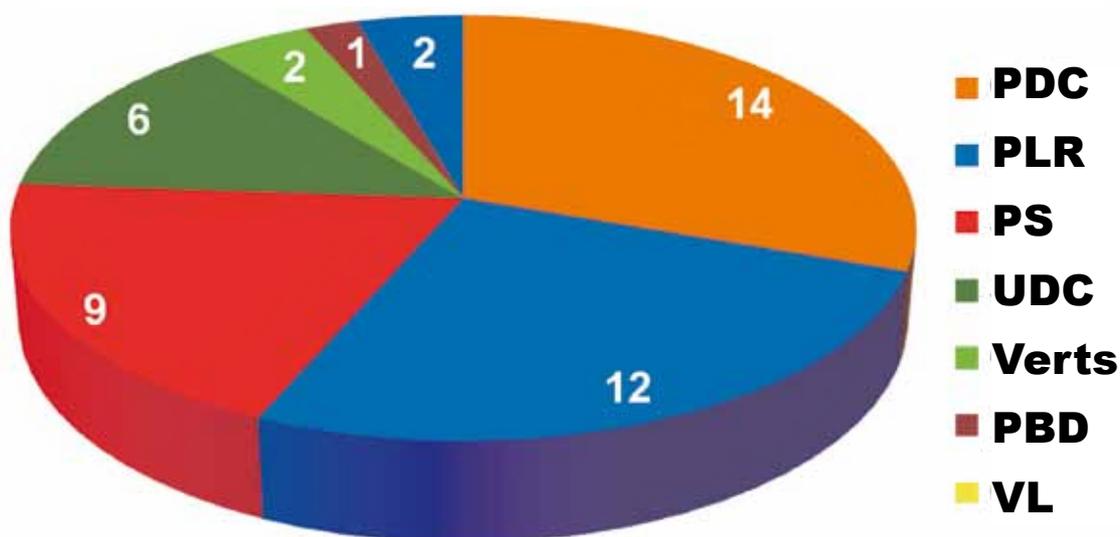
## Adrian Amstutz a un profil clair

« Ceux qui refusent d'entrer dans l'UE votent Adrian Amstutz » : c'est sous cette devise que le conseiller national Adrian Amstutz brigue dans le canton de Berne le siège désormais vacant au Conseil des États. Le 13 février 2011, il s'opposera dans les urnes à l'europhile Ursula Wyss (PS) et à Christa

Markwalder (PLR). Les profils des quatre candidats - un représentant du PEV complète le quatuor - diffèrent fondamentalement les uns des autres. Adrian Amstutz symbolise la cohérence de la politique UDC. La cheffe

conditions cadre. Dans la campagne électorale 2011 pour le Conseil des États, l'UDC doit parvenir dans tous les cantons à mettre davantage en avant les thèmes plutôt que les personnes. Le Conseil des États fait en

## Répartition des sièges au Conseil des Etats



de fraction du PS et la présidente du Nouveau mouvement européen disposent toutes deux d'un profil gauche et gauche-libéral, respectivement, très prononcé. Adrian Amstutz axe sa campagne sur les thèmes centraux du parti : contre l'adhésion à l'UE, pour une armée forte et pour de bonnes

effet aussi de la politique concrète. Il traite des mêmes sujets fondamentaux que le National. Tous ceux qui sont favorables à plus d'indépendance, à plus de sécurité et de liberté éliront des représentants UDC au Conseil des États, le 13 février à Berne ainsi que le 23 octobre dans tous les autres cantons.

## Les conseillers aux Etats UDC mènent une lutte engagée

Au cours de la dernière session d'hiver des Chambres fédérales, les conseillers aux États UDC ont mené une lutte engagée pour défendre les points de vue UDC. Maximilian Reimann n'est malgré tout pas parvenu à faire passer sa requête de renvoi concernant le crédit au FMI pour le sauvetage de l'euro, tout comme Hannes Germann a échoué avec diverses propositions de renforcement du droit de la société anonyme afin d'aboutir à une solution commune entre l'UDC et les initiateurs de l'initiative populaire « contre les rémunérations abusives ». Sur ces questions, les représentants UDC étaient seuls face à tout le reste du Conseil des États. Les appels à la raison du conseiller aux États This Jenny relatifs à l'introduction d'un « impôt de pénalité pour les PME » (nouveau modèle d'imposition des prélèvements supérieurs à trois millions de francs), « Ne touchez pas aux entreprises familiales ! » ont également retenti dans le vide. Le conseiller aux États Christoffel Brändli a en revanche réalisé un succès avec sa motion « Refondre la politique d'immigration ». Malgré l'opposition du Conseil fédéral, le Conseil des États a transmis cet objet exigeant des mesures contre l'immigration incontrôlée, à une courte majorité de 17 voix contre 16.

## 6 Initiative contre les armes

# «L'initiative pour le désarmement n'a aucun intérêt depuis l'interdiction d'emporter une arme à des personnes potentiellement dangereuses. En outre, les militaires ont la possibilité de déposer gratuitement leur arme à l'arsenal et, lorsque l'obligation de servir prend fin, l'arme personnelle ne peut être conservée que contre présentation d'un permis d'acquisition d'armes. Les jeunes tireurs ne reçoivent actuellement leurs fusils d'assaut en prêt que sans culasse et doivent avoir plus de 18 ans.

En 2008, la loi sur les armes a été durcie. L'armée ainsi que les politiques ont beaucoup mis en oeuvre pour que les abus avec des armes d'ordonnance soient exclus. La prévention des suicides - principal argument en faveur de l'initiative - ne tient pas. Celui qui veut mourir, trouve de toute manière un moyen. L'initiative anti-armes est donc inutile et induit des coûts très élevés pour notre société.



par Andrea Geissbühler, conseillère nationale, Herrenschwanden (BE)

Aujourd'hui déjà, la loi sur les armes renforcée en 2008, la loi sur l'armée et les ordonnances y relatives réglementent tout ce qui peut raisonnablement être réglementé pour assurer la sécurité dans le contact avec les armes.

Aujourd'hui déjà, chaque canton tient un registre de l'acquisition des armes à feu. Des dispositions règlent l'échange de données en cas de besoin. Une harmonisation des registres est prévue. Un registre central supplémentaire est donc inutile. L'initiative sur les armes ne fait rien contre ceux qui représentent réellement un danger. Aucun criminel ne fera jamais l'effort de demander un permis d'acquisition d'armes, aucun criminel ne fera jamais enregistrer son arme. L'armée et les politiques ont déjà pris de nombreuses mesures pour empêcher les abus avec les armes d'ordonnance. Désormais, les astreints au service sont systématiquement contrôlés afin d'éviter de re-

mettre une arme à des personnes potentiellement dangereuses. En outre, les militaires ont la possibilité de déposer gratuitement leur arme à l'arsenal et, lorsque l'obligation de servir prend fin, l'arme personnelle ne peut être conservée que contre présentation d'un permis d'acquisition d'armes. Les jeunes tireurs ne reçoivent actuellement leurs fusils d'assaut en prêt que sans culasse et doivent avoir plus de 18 ans.

L'initiative pour le désarmement des citoyens a définitivement perdu tout intérêt depuis l'interdiction d'emporter la munition au domicile. Toutes les armes militaires conservées à la maison sont sans munitions ! Par conséquent, les actes impulsifs avec des armes militaires sont devenus à tout le moins improbables, si ce n'est impossibles.

Aujourd'hui déjà, vous ne pouvez pas simplement faire un tour dans un magasin d'armes et acheter une arme automatique. Une telle acquisition est interdite et possible uniquement avec une autorisation cantonale exceptionnelle.

Les coûts initiaux de mise en oeuvre de l'initiative sur les armes sont estimés

à 6,4 mio. CHF, les coûts périodiques annuels à 11,2 mio. CHF. C'est une fois de plus le contribuable qui devra passer à la caisse. La charge administrative et les coûts élevés n'apporteront pas davantage de sécurité.

L'obligation d'aller à chaque fois chercher l'arme à l'arsenal est un non-sens écologique. Exemple : en supposant qu'environ deux tiers des 214 000 armes soient déposées dans un arsenal distant de 10 km en moyenne et que les militaires aillent deux fois par an chercher l'arme qui leur est destinée en voiture pour le cours de répétition, l'« obligatoire » ou le tir en campagne, le trajet total parcouru serait de 5 680 000 par an, ce qui correspond à une consommation de 284 000 litres de carburant chaque année.

Toutes les statistiques de criminalité montrent que la grande majorité des cas d'abus est commise avec des armes acquises illégalement. Selon la statistique officielle, il y a eu en 2008 près de 12'000 cas de violence enregistrés par la police. Or des armes à feu avaient été utilisées dans à peine 2 % de ceux-ci. Le Schweizerischer Friedensrat a établi qu'il s'agissait dans 80 % des cas d'armes illégales! Ceux qui désarment les citoyens donnent le mo-

nopole des armes aux criminels et aux étrangers. Les criminels trouvent toujours des armes. L'initiative pour le désarmement n'incitera jamais et

Votation du 13 février 2011:

**Non à l'initiative contre les armes**

Plus d'infos: [www.udc.ch](http://www.udc.ch)

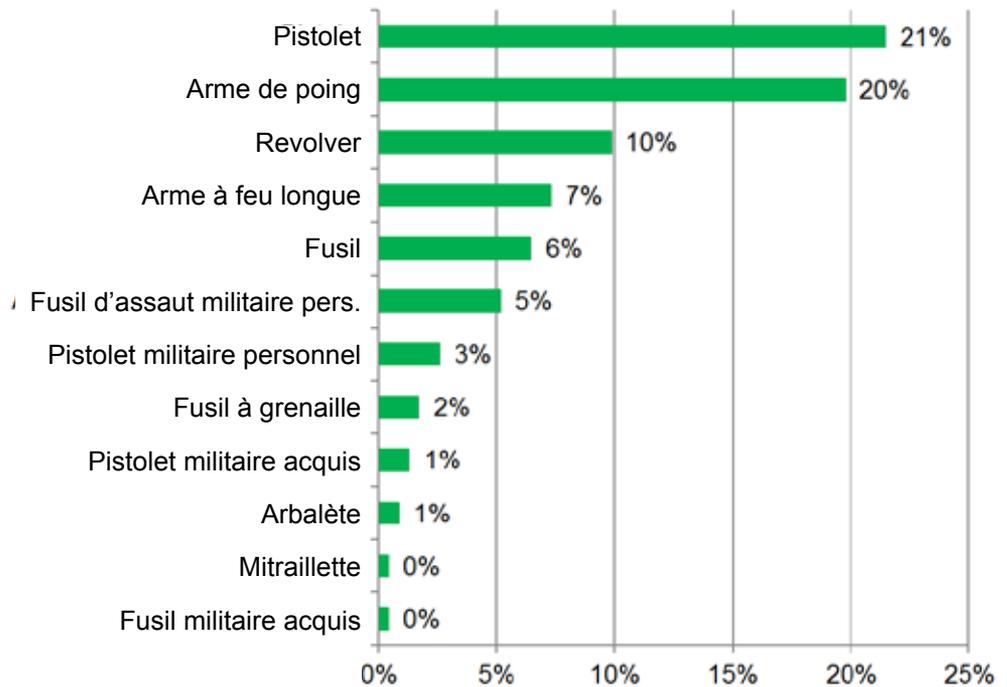


# t a définitivement perdu tout porter la munition au domicile.»

en aucun cas les criminels et les étrangers qui possèdent leurs armes illégalement à faire enregistrer leur arme et encore moins à la déposer.

Le taux de suicide est en baisse constante et, parmi les 259 cas de décès par arme à feu déclarés en 2008, 23 « seulement » ont été causés par l'arme militaire. L'initiative aurait-elle permis d'éviter ces 23 victimes ? On peut en douter. Ce n'est en effet pas la disponibilité d'une arme qui entraîne le suicide mais la situation considérée comme sans issue dans laquelle se trouve la personne. Quand quelqu'un veut mourir, il trouve toujours une solution : il se jette sous un train, saute d'un pont, s'ouvre les veines, se pend ou prend des médicaments. Si quelqu'un désire se suicider avec son arme militaire, il doit d'abord se procurer des munitions, donc planifier son suicide à l'avance. Compte tenu de toutes les expériences acquises dans ma profession, je ne peux

## Nombre de suicides par arme à feu



*Chaque année, environ 1300 personnes se suicident en Suisse. 17%, soit 221 personnes utilisent une arme comme moyen de suicide (source: OFS, statistique de la police criminelle 2009)*

m'imaginer que l'initiative permette d'empêcher ne serait-ce qu'un seul suicide.

L'initiative est tout aussi impuissante contre la violence domestique. La violence domestique s'exerce verbalement, avec les poings ou avec des objets alentours, pas avec une arme à feu ! Je n'ai encore jamais dû intervenir dans une situation de violence domestique avec arme à feu. Certes, cela sonne bien de dire que l'initiative permettrait de réduire la violence domestique mais ce n'est en réalité pas possible.

L'initiative sur les armes est trompeuse et n'empêche aucun acte violent. Elle n'entreprend rien contre

l'abus criminel des armes. Les causes réelles de la violence domestique et des suicides sont totalement ignorées. L'initiative sur les armes entraîne davantage de bureaucratie et coûte des millions au contribuable. Elle porte atteinte à l'armée de milice suisse, elle menace la chasse et le tir en tant que sports populaires.

L'initiative sur les armes n'est qu'une façade : sous couvert de prévention de la violence, les initiants poursuivent un seul véritable objectif : la suppression de l'armée.

En outre, l'initiative détruit des traditions et des valeurs suisses telles que la liberté, la confiance, la responsabilité personnelle, la sécurité et l'autonomie.



## 8 Initiative contre les armes

# «L'initiative touche les mauvaises personnes»

**Celui qui voudra arriver à ses fins en utilisant une arme à feu, le fera même si l'initiative est acceptée. De même, celui qui voudra en finir avec ses jours le pourra toujours, avec ou sans arme. Si on veut éviter tous les suicides il faudrait supprimer tous les trains et détruire tous les ponts. L'initiative est inutile et jette de la poudre aux yeux. Seule la responsabilisation face aux armes est efficace.**

**L**es partisans de l'initiative sur les armes affirment notamment qu'une acceptation permettrait de réduire spécifiquement la violence armée envers les femmes. En tant que directrice de crèche, ne vous semble-t-il pas intéressant de protéger les familles contre la violence armée ?

Si ! Les citoyens et citoyennes doivent impérativement être protégés contre la violence armée. Heureusement, nous avons en Suisse une législation sur les armes très stricte et je suis favorable à une prévention la plus efficace possible. Une présence policière intense et une forte sanction en cas d'abus sont très importantes dans ce contexte. Le problème est que l'initiative punit une fois de plus ceux qui n'ont rien à se reprocher. En effet, les gens qui tentent de résoudre les conflits et les différends par les armes et la violence continueront d'agir de la sorte en cas d'acceptation de l'initiative. Celle-ci est donc purement et simplement inutile !

**L'initiative permet de sauver des vies, parce que moins de suicides pourront être commis. Que pensez-vous de cet argument ?**

C'est un fait que beaucoup de suicides sont commis avec une arme. Pourtant, ce n'est pas l'arme elle-même qui est fautive ou responsable mais bien la personne. Lorsqu'une personne met fin à sa vie, c'est particulièrement tragique. Ces personnes se trouvent dans un état de désespoir psychique tel que la mort volontaire leur paraît la seule issue. Un accompagnement médi-

cal ainsi qu'un réseau social stable peuvent parfois s'avérer bénéfiques. Malheureusement, ces personnes ne demandent souvent pas d'aide et se consomment de l'intérieur. La décision de quitter ce monde est alors prise. Si nous voulons éviter tous les suicides, nous devons vivre dans des cellules capitonnées. Les trains, les couteaux de cuisine, les cordes, les médicaments, les ponts, etc. doivent aussi être interdits sans attendre. Celui qui souhaite s'ôter la vie avec son arme militaire doit au préalable se procurer sciemment des munitions. Là encore, l'initiative n'est qu'une solution de façade et n'apporte rien en fin de compte.

**Aucun criminel ne fera jamais l'effort d'obtenir un permis d'acquisition d'armes. L'initiative sur les armes donnera-t-elle le monopole des armes aux criminels ?**

Tout-à-fait ! Parce que ceux qui, pour quelque raison que ce soit, veulent une arme, pourront toujours se la procurer. Si ce n'est pas possible légalement, ils le feront illégalement. Il sera alors impossible de tracer le parcours d'une arme et d'en déterminer la provenance, ce qui est bien entendu très apprécié des criminels.

**Avez-vous vous-même une arme à votre domicile ? Pour quelles raisons vous engagez-vous en faveur du NON à l'initiative sur les armes ?**

Je n'ai pas d'arme mais j'ai grandi avec un pistolet chargé à la maison. L'arme de

mon père, policier, était toujours prête à servir. J'ai donc appris dès l'enfance à respecter les armes. Le pistolet était toujours hors de ma portée et de celle de ma sœur. Nous savions parfaitement que c'était très dangereux. Plus tard, mon père nous a de temps en temps emmenés au stand de tir.

Je dis NON à l'initiative pour l'interdiction des armes parce qu'elle ne sert tout simplement à rien, parce qu'on punit une fois de plus ceux qui n'ont rien à se reprocher et parce que j'ai moi-même appris à quel point il est important de savoir comment manipuler une arme avec respect. Un militaire doit connaître son arme et donc aussi pouvoir en assumer la responsabilité.



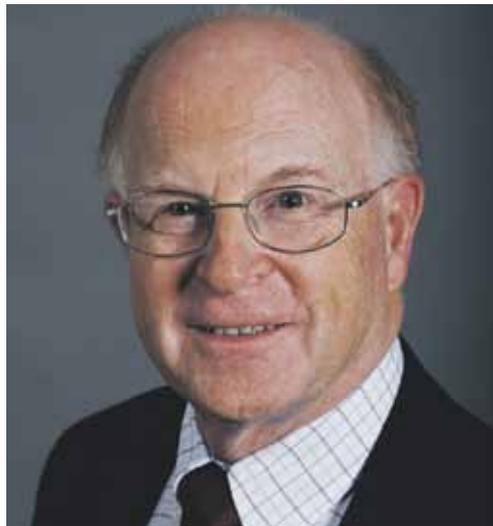
*Interview avec Nadja Pieren, députée et vice-présidente de l'UDC Suisse, Berthoud (BE)*

# Pas de monopole des armes pour les criminels !

Les initiants de l'initiative contre les armes ne suivent par principe qu'un seul but: endommager et - finalement - supprimer complètement l'armée. L'initiative désarme les militaires, soit précisément ceux qui ont appris à utiliser une arme. Selon l'initiative l'arme militaire personnelle doit être remise à l'arsenal. Cela affaiblit les citoyens suisses. Pour ces raisons, votez Non le 13 février prochain.

L'initiative pour des citoyens désarmés vise, conformément à l'argumentaire des initiants, exclusivement l'arme d'ordonnance. Elle exige uniquement le désarmement de tous les militaires, le désarmement de tous les Suisses, de tous ceux qui, par le passé, ont prouvé à d'innombrables reprises qu'ils savaient faire un usage responsable de leur arme personnelle. Le dessein de ceux qui poursuivent ces buts n'est pas la sécurité des Suisses. Leur but est de nuire à l'armée. Ils cherchent manifestement à franchir une première étape vers la suppression totale de l'armée.

S'il y en a certains toutefois que l'initiative ne gêne pas le moins du monde, ce sont bien les criminels, les malfrats. Elle n'a pas non plus le moindre effet sur les étrangers. Tous ceux qui dé-



*Le conseiller national Ulrich Schlüer combat activement l'initiative contre les armes.*

tiennent leurs armes illégalement, qui utilisent leurs armes illégales à des fins intentionnellement criminelles, sont totalement épargnés par ce texte.

Il est en effet fort improbable qu'un criminel fasse enregistrer son arme voire la dépose à cause de l'initiative pour des citoyens désarmés.

L'initiative ne cherche en aucune façon à contrer les agissements de cette catégorie très dangereuse d'utilisateurs d'armes. Au contraire: quiconque désarme rigoureusement tous les Suisses met en place les conditions cadre d'un monopole des armes aux mains des criminels. Ceux-ci seront les seuls à garder leurs armes. Et tous les individus mus par des intentions criminelles seront alors d'autant plus motivés à faire usage de leurs armes bien plus rapidement et avec encore moins de scrupules.

Ce n'est pas une contribution à la sécurité de la Suisse et des Suisses.

## L'initiative contre les armes menace la sécurité de la Suisse!

L'initiative contre les armes a été lancée par des forces qui ont inscrit la suppression de l'armée dans leur programme politique. Elle vise uniquement et exclusivement le désarmement des membres de l'armée, donc le désarmement des Suisses.

Désarmer les Suisses, c'est créer un monopole des armes pour les criminels et les étrangers. Les criminels possèdent toujours des armes. Or, l'initiative contre les armes ne forcera évidemment jamais les criminels et les étrangers possédant illégalement une arme de faire enregistrer cette dernière ou de la déposer.

*Bien au contraire: un criminel sachant qu'il est le seul à posséder une arme s'en servira d'autant plus facilement et plus brutalement.*

L'initiative contre les armes menace la sécurité de la Suisse et de tous ses habitants honnêtes.

Donc: le 13 février 2011 NON à l'initiative contre les armes.

Plus d'infos: <http://www.entwaffnungs-initiative-nein.ch/f/>



# La classe compacte redéfinie. La nouvelle Toyota Auris Hybrid.



**3,8**  
l/100 km

**136**  
CH (100 kW)

**89**  
g/km CO<sub>2</sub>

**Auris Hybrid dès Fr. 321.-/mois\*\***

Auris Hybrid 1,8 Linea Luna, 100 kW (136 ch), 5 portes dès Fr. 33 900.-\*  
Image: Auris Hybrid 1,8 Linea Sol, 100 kW (136 ch), 5 portes, dès Fr. 37 000.-\*

Première et seule hybride de la classe compacte, l'Auris Hybrid a plusieurs longueurs d'avance sur ses concurrentes. Voici vos avantages décisifs:

1. Performances dynamiques avec 136 ch et consommation minimale avec seulement 3,8 l/100 km
2. Emissions CO<sub>2</sub> les plus basses de sa classe: 89 g/km
3. Émission nulle en conduite au pas
4. Recharge automatique de la batterie par récupération d'énergie
5. Boîte automatique continue et riche équipement dès la version de base
6. Qualité et fiabilité Toyota éprouvées
7. Pack Sérénité Toyota

La Prius, pionnière des hybrides intégrales, vous offre les mêmes avantages et encore plus d'espace. Un symbole de mobilité écologique et durable depuis 1997.



**Prius ab Fr. 365.- mtl.\*\***

Prius 1,8 Linea Luna, 100 kW (136 ch), 5 portes, dès Fr. 40 300.-\*  
Image: Prius 1,8 Linea Sol, 100 kW (136 ch), 5 portes, dès Fr. 43 300.-\*



Das beste Angebot für einen Toyota erhalten Sie exklusiv bei Ihrem Toyota Fachmann! Machen Sie jetzt eine Probefahrt.



**Today  
Tomorrow  
Toyota**

toyota.ch

\* 5 ans ou 100 000 km (Auris Hybrid) / 8 ans ou 160 000 km (Prius) sur la batterie, le convertisseur de tension et les commandes. \* Prix nets sans engagement y.c. TVA. \*\* Conditions de leasing: Intérêt annuel effectif 1,97%, mensualités de leasing y.c. TVA, assurance tout risque obligatoire, versement spécial 20%, caution du montant de financement 5% (au moins Fr. 1000.-), durée 48 mois et 10 000 km/an. Auris Hybrid 1,8 Linea Luna, prix catalogue Fr. 33 900.-, mensualités Fr. 321.-, Prius 1,8 Linea Luna, prix catalogue Fr. 40 300.-, mensualités Fr. 365.-. Autres variantes de calcul sur demande. Un contrat de leasing n'est pas octroyé s'il entraîne le surendettement du consommateur. MutiLease AG tél. 044 495 24 95, www.mutilease.ch. Leasing préférentiel 1,9% valable pour les immatriculations et les contrats conclus jusqu'au 28 février 2011. Auris Hybrid 1,8 Linea Luna 100 kW (136 ch), consommation totale 3,9 l/100 km, émissions moyennes de CO<sub>2</sub> 89 g/km, catégorie d'efficacité énergétique A. Prius 1,8 Linea Luna 100 kW (136 ch), consommation totale 3,9 l/100 km, émissions moyennes de CO<sub>2</sub> 89 g/km, catégorie d'efficacité énergétique A. Émissions moyennes de CO<sub>2</sub> de l'ensemble des modèles de véhicules offerts en Suisse: 188 g/km. Consommation de carburant mesurée selon la directive 80/1268/CEE. Les données de consommation sont basées sur le cycle européen de consommation normalisée permettant une comparaison entre les véhicules. En usage quotidien, la consommation peut varier sensiblement en fonction du style de conduite, de la charge, de la topographie et de la saison. Nous recommandons par ailleurs le mode de conduite eco-drive ménageant les ressources.

## L'UDC exige une application intégrale de l'initiative

Les citoyens ont confié un mandat sans équivoque : les criminels étrangers doivent être systématiquement expulsés et renvoyés. Les Suisses et Suissesses refusent de tolérer plus longtemps la criminalité étrangère, en constante augmentation, et ont voté Oui à l'initiative sur le renvoi afin d'y mettre un terme. L'UDC veillera de près à ce que l'initiative soit mise en œuvre correctement et exige du Conseil fédéral qu'il lui présente un projet en vue de consultation au plus tard en été 2011.

Le résultat de la votation révèle la forte insatisfaction de la population face à la politique d'immigration de ces dernières années. L'ouverture des frontières, la libre-circulation des personnes avec l'UE et une politique d'asile laxiste ont entraîné une immigration incontrôlée, qui apporte des sérieux problèmes.

### Prendre rapidement des mesures

La Suisse doit regagner sa capacité d'agir. Diverses mesures de politique migratoire doivent être examinées à cet effet. L'immigration doit à nouveau être mieux adaptée aux besoins de l'économie suisse, la politique d'asile doit être axée sur les vrais réfugiés et une rationalisation de la procédure. La pratique en matière de naturalisation doit devenir plus stricte. Chaque personne qui immigré en Suisse doit s'engager par écrit à res-

pecter notre ordre juridique. La lutte contre la criminalité doit par ailleurs être considérée comme hautement prioritaire. Les peines prévues pour les infractions graves, qu'elles soient commises par des étrangers ou par des Suisses, doivent être renforcées. Le OUI à l'initiative UDC sur le ren-

voi a marqué un premier pas. Les principales infractions visées sont citées dans l'initiative. Celle-ci doit maintenant être mise en œuvre rapidement et dans son intégralité. Les criminels étrangers doivent à

l'avenir être renvoyés sans tergiversations, c'est le mandat du peuple. Il incombe finalement au Conseil

### Le groupe de travail pour l'initiative sur le renvoi

D'entente avec le comité d'initiative chargé de l'initiative sur le renvoi, l'UDC s'est déclarée prête à collaborer au sein du groupe de travail à la mise en œuvre du mandat constitutionnel. Le travail doit cependant être effectué de manière ouverte et transparente. L'UDC et le comité d'initiative attendent du groupe de travail mis en place qu'il poursuive cet objectif et soumette au DFJP des propositions de mise en œuvre adéquates au niveau de la loi.

Les deux personnalités UDC qui seront envoyées dans le groupe de travail sont :

**Me Manuel Brandenburg** est avocat et notaire indépendant à Zoug. Il est membre du Conseil communal de la ville de Zoug ainsi que du parlement cantonal. Il exerce par ailleurs la fonction de président de l'UDC ville de Zoug.

*Les représentants de l'UDC dans le groupe de travail. Gregor Rutz du comité d'initiative (à droite) et Manuel Brandenburg, avocat (à gauche).*

fédéral de soumettre un projet de loi au Parlement. L'UDC veillera de près à ce que l'initiative soit mise en œuvre intégralement comme il se doit. Le groupe de travail mis sur pied par le Département fédéral de justice et police (DFJP) peut ainsi procéder aux travaux préparatoires.

**Gregor A. Rutz** est entrepreneur indépendant à Zollikon. Il est membre du comité d'initiative et a dirigé le groupe de travail qui a élaboré le texte de l'initiative. Il exerce en outre la fonction de vice-président de l'UDC zurichoise.



## 12 Energie nucléaire

# «La Suisse se retrouvera en à-vis de l'étranger et les prix

Le 13 février, les citoyens du canton de Berne s'exprimeront en votation consultative sur le remplacement de la centrale nucléaire de Mühleberg. Tandis que le gouvernement rejette le remplacement, celui-ci bénéficie du soutien de la majorité du Parlement. L'UDC se bat en faveur d'un Oui dans cette votation importante pour le canton de Berne.



par Rudolf Joder, conseiller national, Belp (BE)

La centrale atomique de Mühleberg doit être remplacée après l'année 2020. La société propriétaire, Kernkraftwerk Mühleberg AG, a déposé auprès de la Confédération en automne 2008 une requête d'autorisation-cadre en ce sens. Conformément à la loi fédérale sur l'énergie nucléaire, le canton de Berne a été invité à prendre position. Dans le contenu de cette prise de position, le Grand Conseil a formulé des consignes claires en faveur d'une centrale nucléaire de remplacement.

Simultanément, le parlement cantonal a décidé de soumettre cette question importante à une votation populaire. Il s'érige ainsi contre le gouvernement à domination rouge-verte, qui a régulièrement exprimé son souhait d'un abandon rapide de l'énergie atomique.

### Pas impérative mais directrice

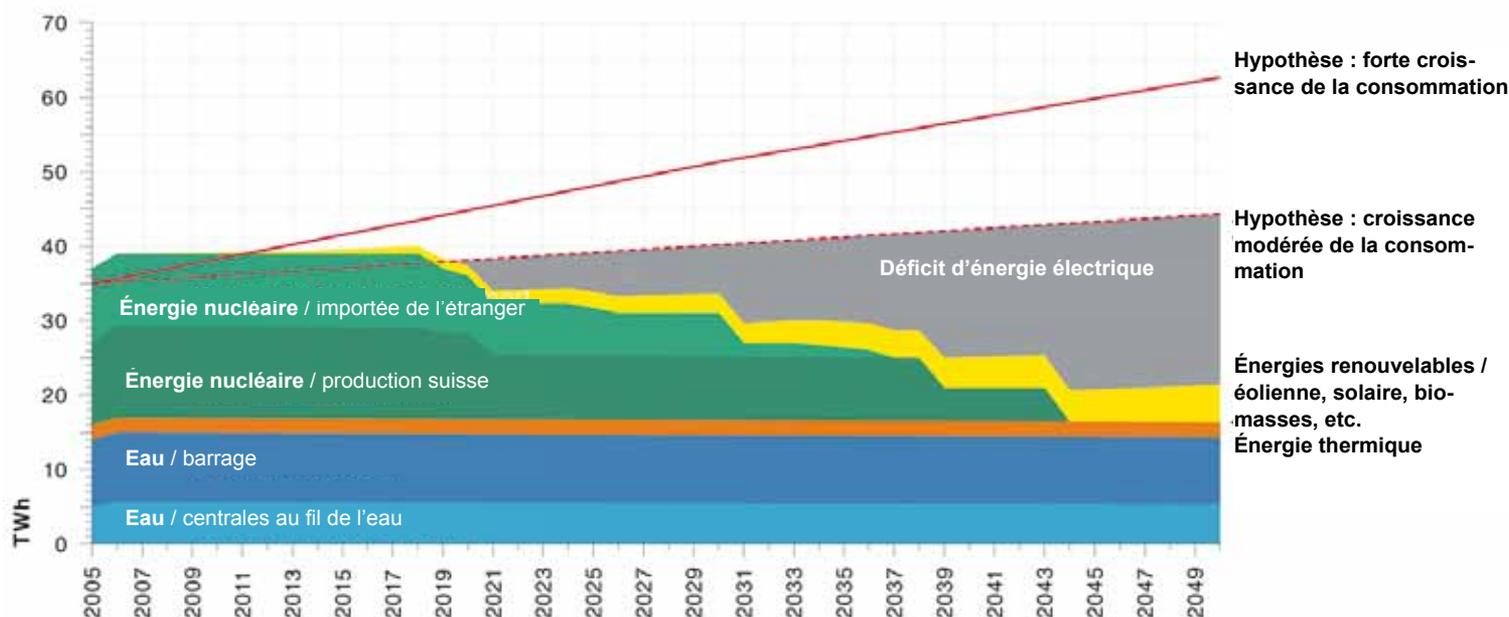
Les citoyens peuvent soutenir ou rejeter la prise de position du canton. En cas de oui, le Conseil-exécutif transmettra l'arrêté correspondant du Grand Conseil, recommandant l'approbation, aux autorités fédérales. En cas de non du peuple, l'arrêté du Grand Conseil sera caduc. Dans les deux cas cependant, la Confédération n'est pas liée par la prise de position cantonale car seule la Confédération est compétente pour autoriser de nouvelles centrales nucléaires. Il est prévu de remplacer deux des centrales nu-

cléaires actuelles. Un éventuel rejet de la prise de position du canton, signalerait la volonté des bernois de renoncer au site de Mühleberg et de construire sur les deux autres sites.

La procédure au niveau fédéral se subdivise en une procédure d'autorisation-cadre, une procédure d'autorisation de construire et une procédure d'autorisation d'exploiter. Cette décision peut être attaquée par référendum populaire. Tous les cantons sont au préalable invités à prendre position sur la requête d'autorisation cadre.

### Plus efficace et nécessaire

La nouvelle centrale nucléaire prévue à Mühleberg sera considérablement plus puissante que la centrale actuelle. Elle ne sera en outre plus refroidie par les eaux de l'Aar mais au moyen d'une tour hybride moderne.



Déficit de production futur en Suisse (source : OFEN/AES)

## situation de dépendance vis-à-vis de l'étranger sera également très réduite. **menaçant d'augmenter»**

La construction de centrales nucléaires de remplacement est nécessaire de toute urgence et Mühleberg constitue un site idéal. Nous avons aujourd'hui encore besoin de l'énergie atomique pour assurer l'approvisionnement énergétique de la population et de

car l'énergie électrique disponible à l'étranger sera également très réduite.

### Éviter un déficit énergétique

La centrale nucléaire de remplacement de Mühleberg doit apporter une contribution importante au comblement du

mativement, les besoins.

### Électricité préservant l'environnement

L'électricité produite par les centrales nucléaires est pauvre en CO<sub>2</sub> et donc ne nuit pas au climat. Ceux qui refusent l'énergie atomique doivent compter sur des solutions d'urgence de production électrique aux émissions considérables, par exemple la construction de nouvelles centrales combinées à gaz. La conséquence serait une forte pollution environnementale au CO<sub>2</sub>. Pour le site de Berne, la nouvelle centrale nucléaire a cependant aussi une grande importance en termes de politique économique et d'emploi. Selon les calculs, une nouvelle centrale nucléaire apporte chaque année 500 millions de francs de création de valeur ajoutée et assure 1'300 places de travail dans la région.



*L'UDC s'engage pour un approvisionnement électrique sain et indigène. Voter Oui au remplacement de Mühleberg c'est dire Oui à une électricité suisse propre et en quantité suffisante.*

l'économie suisses. L'arrêt prévu des anciennes centrales nucléaires de Beznau et de Mühleberg entraînera après 2020 une baisse de la production électrique nationale issue de l'énergie atomique. Les besoins en électricité continueront cependant de croître. Il est par ailleurs nécessaire de prendre en compte les arrêts de production successifs des centrales nucléaires françaises de Fessenheim et Cattenom. En d'autres termes, il y aura une disparité entre production et consommation. La situation est la même à l'étranger. Là aussi, on peut s'attendre à un déficit d'énergie électrique car production et consommation vont diverger à moyen terme. Ceci signifie qu'il sera pratiquement impossible d'empêcher la pénurie en recourant aux importations

déficit prévisible de l'approvisionnement en énergie électrique. A défaut, la Suisse se retrouvera non seulement en situation de dépendance accrue vis-à-vis de l'étranger mais aussi face à une raréfaction de l'énergie électrique, qui entraînera à son tour une hausse des prix préjudiciable aux consommateurs et à l'économie. Il existe même un risque de pénuries telles que les besoins en énergie ne puissent plus être couverts. Les énergies renouvelables ont à ce jour encore un potentiel trop faible pour combler un tel déficit. L'énergie éolienne et solaire ne produit actuellement que 0,1 % de notre électricité. Ni l'énergie solaire ni l'énergie éolienne ne sont aptes à constituer des alternatives aux centrales nucléaires ou à couvrir, ne serait-ce qu'approxi-

### Campagne de votation engagée

Le parlement cantonal recommande à 91 voix contre 53 et 7 abstentions d'accepter l'arrêté du Grand Conseil. Reste à savoir quel sera le résultat des urnes. Les opposants à Mühleberg ne se gênent pas pour jouer sur tous les registres afin d'attirer les voix du peuple dans leur camp. L'UDC s'engage donc dans un comité inter-partis pour soutenir l'arrêté du Grand Conseil en faveur de Mühleberg. Il est à espérer que le peuple bernois se ralliera à cette décision et se prononcera, dans l'intérêt du canton et de l'ensemble de la Suisse, pour la construction d'une centrale nucléaire de remplacement à Mühleberg.

**J'enjoins donc toutes les Bernoises et tous les Bernois à voter Oui au remplacement de Mühleberg le 13 février prochain.**



25

25<sup>e</sup> anniversaire LSE-System AG

## 20 ANS, L'ÂGE DIFFICILE POUR VOTRE CHAUFFAGE AU SOL.

À 20 ans, votre chauffage au sol entame une phase critique de son existence: pannes, fuites et dégâts des eaux peuvent alors survenir. Si vous n'agissez pas à temps, vous risquez un chantier de plusieurs mois chez vous et perdez beaucoup d'argent. Pas avec nous: nous analysons la situation à l'aide de méthodes scientifiques. Si nécessaire, nous assainissons. De l'intérieur. Sans chantier. Dans le calme, avec précaution, rapidité et sans coût excessif. Grâce à notre système unique, mondialement breveté et éprouvé. Le reste n'est qu'un jeu d'enfant.



**ASSAINIR AU LIEU DE REMPLACER.**

INFOLINE GRATUITE: 0800 42 00 42  
WWW.HAT-SYSTEM.CH

# Programme du parti 15



**Commandez maintenant votre programme du parti 2011-2015 fraîchement sorti de l'imprimerie!**

Commandez votre programme du parti au **031 300 58 58** ou par e-mail à **gs@svp.ch**.

De même, téléchargez le programme sur **www.udc.ch**.

## Impressum

Tirage:	10 000 exemplaires		
Edition:	Stiftung SVP-Parteizeitung	Adresse:	Franc-parler, Case postale 8252, 3001 Berne, franc-parler@udc.ch
Périodicité:	mensuelle	Imprimerie:	Zofinger Tagblatt AG, Henzmannstrasse 20, 4800 Zofingen, www.ztonline.ch
Collaborateurs:	Michèle Berger, Kevin Grangier	Crédit photo	Page 3: © UDC Suisse
Abonnement:	Fr. 35.- pour les non-membres.	Annonces:	Kevin Grangier, franc-parler@udc.ch

Nouveauté

**Vente / Location  
Automates à pommes-frites**

Friteuse fermée  
peu de dégagement d'odeurs  
Manipulation facile

parfait pour:  
-manifestations de sociétés  
-cantines, débits de nourriture, etc.

**MABI-Frites AG**  
8304 Wallisellen  
Tel. 044 831 21 32  
[www.mabi-frites.ch](http://www.mabi-frites.ch)  
[maurer@mabi-frites.ch](mailto:maurer@mabi-frites.ch)





## Commandez tout de suite votre calendrier UDC pour Frs 15.-

> Toutes les affiches à succès de l'UDC!

> Toutes les dates pour préparer votre année électorale!



Commandez en ligne:  
[www.udc.ch](http://www.udc.ch)



..... ex. ballon de foot UDC	25.-	..... ex. Pin's croix suisse	7.-
..... ex. porte-documents UDC	49.-	..... ex. Pin's logo UDC	7.-
..... ex. cravatte croix CH min.	50.-	..... ex. Pin's «UDC Gold»	7.-
..... ex. cravatte croix CH max.	50.-	..... ex. Post-it, bloc de 50	2.-
..... ex. cravatte UDC	50.-	..... ex. couteau suisse	20.-
..... ex. bonbons UDC	5.-	..... ex. autocollants (27/page)	5.-
..... ex. briquet UDC	5.-	..... ex. stylo UDC	2.50
..... ex. sac à dos UDC	10.-	..... ex. jeu de carte jass	3.-
		... franc.	... allemand.

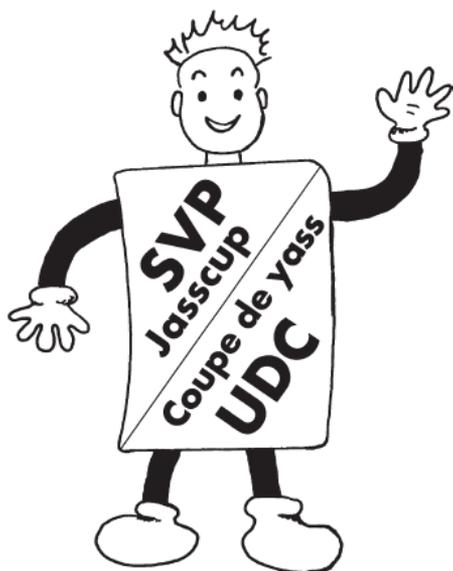
Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: ..... NPA: ..... Lieu: .....

Mail: ..... Téléphone: .....

**Prière de nous renvoyer le talon:**

Secrétariat général UDC, Case postale 8252, 3001 Berne, par fax au 031 300 58 59 ou par e-mail à [gs@svp.ch](mailto:gs@svp.ch)



**11<sup>e</sup> Coupe nationale  
de yass UDC avec le  
groupe UDC**



# Tournoi de yass anniversaire de l'UDC

Samedi, 19 février 2011 à Rüti (ZH)

## Samedi, 19 février 2011

Début 10.30 heures / durée jusqu'à env. 15.00 heures  
(distribution des carnets de yass dès 09.00 heures)

**Lieu: Sporthalle Schwarz, 8630 Rüti (ZH)**

## Organisation

Voyage à travers le canton de Zurich avec le président du CO du tournoi de yass UDC, le conseiller national Bruno Zuppiger (Hinwil) et le vice-président du CO Hansheinrich Heusser, député au Grand conseil

## Mode de jeu

Schiebrer avec partenaire tiré au sort (quatre passes à 12 jeux, toutes les passes seront comptées)

## Cartes

Cartes françaises et suisses allemandes

## Prix

Challenge pour la gagnante ou le gagnant ainsi qu'un grand nombre de prix très attractifs.  
Concours d'estimation en plus

## Participation financière

Fr. 30.- à payer à la caisse à l'entrée

Tous les élus, membres et sympathisants UDC ainsi que tous les amateurs de yass sont cordialement invités à cette fête chaleureuse. Il va de soi que les «non-yasseurs» sont aussi les bienvenus!

Pour faciliter l'organisation de la manifestation, nous vous prions de vous inscrire avec le talon ci-dessous.

---

## Talon d'inscription

Je m'inscris au 11<sup>e</sup> tournoi national de yass.

cartes suisses allemandes     cartes françaises     c'est égal

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

NP: ..... Lieu: .....

Téléphone: ..... Courriel ou fax: .....

Renvoyer le talon jusqu'au 11 février 2010 au: **Secrétariat général UDC, Brückfeldstrasse 18, case postale 8252, 3001 Berne, téléphone 031 300 58 58 - fax 031 300 58 59 - courriel imobersteg@svp.ch**